

Zeitschrift: Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger
Herausgeber: Organisation des Suisses de l'étranger
Band: 32 (2005)
Heft: 5

Artikel: Votation : notre cheminement vers l'Europe
Autor: Ribi, Rolf
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-911989>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Notre cheminement vers l'Europe

Le peuple suisse a dit nettement oui à l'extension de la libre circulation des personnes. Depuis 1992, aucune votation sur l'Europe n'a connu d'issue aussi indiscutable. Par Rolf Ribi

Le 25 septembre, par une belle journée de fin d'été, le peuple suisse a confirmé la politique européenne du Conseil fédéral: à 56 contre 44%, il a approuvé l'extension de la libre circulation des personnes aux dix nouveaux membres de l'Union européenne. 19 des 26 cantons ont accepté le projet (la majorité des Etats n'était pas nécessaire). Le oui le plus net est celui des Vaudois (65,5%), qui devancent Neuchâtel (65,2), Bâle-Ville (63,5), Berne (60,2) et Bâle-Campagne (59,7). Les champions du non sont les Tessinois (63,9%), devant les Schwytzois (59,2).

Contrairement aux votations précédentes sur l'Europe, il n'y a pas eu de fossé entre la Suisse alémanique et la Suisse romande. Sept cantons alémaniques qui avaient refusé les accords de Schengen et Dublin changent de camp et disent oui (Appenzell-Rhômes extérieures, Schaf-

house, Thurgovie, Lucerne, St-Gall, Argovie, Grisons). Une fois de plus, le camp du non est formé de cantons campagnards: Glaris (57,1), Appenzell-Rhômes intérieures (56,4), Uri (56,1), Obwald (54,3) et Nidwald (53,8).

Par cette décision des votants, l'Accord sur la libre circulation des personnes conclu en 2000 avec les 15 anciens membres de l'UE (accords bilatéraux 1) est étendu aux 10 nouveaux Etats (Estonie, Lettonie, Lituanie, Pologne, République tchèque, Slovaquie, Hongrie, Slovénie, Malte et Chypre). L'ouverture réciproque des marchés de l'emploi s'effectuera progressivement et en bon ordre. D'après les expériences faites avec les 15 anciens membres de l'UE, on ne peut sérieusement craindre l'arrivée massive de main-d'œuvre bon marché de l'Est.

VOTATIONS DU 27 NOVEMBRE: Pour des aliments produits sans manipulations génétiques. Une initiative populaire exige un moratoire de cinq ans dans l'agriculture pour l'importation et la culture d'organismes modifiés génétiquement (OGM). Le souverain votera aussi sur les achats dominicaux dans les grandes gares. Par René Lenzin

Lors des délibérations concernant la loi sur le génie génétique, une coalition de paysans et de protecteurs des consommateurs et de l'environnement avait demandé un moratoire sur l'utilisation d'OGM dans l'agriculture, mais le Conseil fédéral et la majorité du parlement avaient misé sur un système d'autorisations strictes plutôt que sur une interdiction. Une demi-année après le dernier scrutin parlementaire, les perdants remettaient déjà l'ouvrage sur le métier. En septembre 2003, ils déposaient une initiative populaire de 120 000 signatures demandant un moratoire de cinq ans sur l'utilisation des OGM en agriculture.

L'initiative prévoit que pendant cinq ans, l'agriculture suisse n'importera ni ne mettra en circulation des plantes, semences ou animaux modifiés génétiquement s'ils sont destinés à être utilisés dans l'environnement ou à produire des aliments. Ne serait pas interdite l'importation d'aliments modifiés génétiquement comme le maïs ou le soja, de même que la recherche en génie génétique. Pour les initiants, le génie génétique est encore sujet à trop de questions et de risques pour être déjà exploité dans l'agriculture. Les paysans suisses devraient en outre pouvoir se positionner avantageusement sur le marché difficile des produits agricoles grâce au label «libre d'OGM».

Le Conseil fédéral et la majorité du parlement recommandent de rejeter de l'initiative, en argumentant que la plupart de ses vœux ont déjà été satisfait. Un moratoire contreviendrait en outre aux accords internationaux sur le commerce. Bien que l'initiative n'interdise pas les recherches, ses adversaires redoutent qu'elle n'affecte négativement la Suisse en tant que site de recherche et de production. Le Conseil des Etats l'a rejetée par 35 voix contre 10; au Conseil national (92 contre 92), le non n'a été obtenu qu'après que la présidente a tranché.

Shopping dominical dans les grandes gares

Le second objet concerne l'ouverture des magasins dans les grandes gares et les aéroports. Conseil fédéral et parlement proposent de modifier la loi sur le travail pour que les magasins situés dans ces «centres de transports publics» puissent aussi être ouverts les dimanches et jours fériés. Le système est déjà appliqué dans les faits, mais un arrêt du Tribunal fédéral a demandé que la législation le précise. Les syndicats ayant saisi avec succès le référendum contre la nouvelle disposition, c'est au souverain de trancher.

Commentaire: Soulagement

Les votations populaires sur nos rapports avec l'Europe sont toujours chaudement disputées et les campagnes soulèvent les émotions. Le soulagement est donc grand au Conseil fédéral, dans les partis du oui et dans l'économie. La campagne avait été longue, l'économie avait investi des millions dans la publicité en faveur du oui, les lettres de lecteurs remplissaient les pages des journaux. Pendant longtemps, l'issue du scrutin a paru incertaine; ce n'est qu'au dernier moment que la faveur des votants a basculé du côté du oui.

Les adversaires peignaient le diable sur la muraille: immigration effrénée, surpopulation étrangère, baisse des salaires, croissance du chômage et nouveaux abus des prestations sociales. Le peuple n'a pas succombé à cette propagande et a pesé sobrement les faits: l'Union européenne est notre partenaire économique principal, les nouveaux Etats membres à l'est de l'UE sont des marchés en pleine croissance, et leurs spécialistes sont une main-d'œuvre recherchée. Un argument encore plus important a été que la politique européenne du Conseil fédéral et du parlement a fait ses preuves. Grâce à ses seize accords bilatéraux avec l'UE, la Suisse a désormais un accès taillé sur mesure au plus grand marché intérieur du monde. Remettre en question nos rapports bien réglés et intenses aurait été un vrai autogol.

Il convient de féliciter la diplomatie suisse d'avoir négocié un bon accord sur la libre circulation des personnes. L'ouverture de notre marché de l'emploi est assortie de longs délais de transition et de restrictions sévères à l'immigration. Mais en fin de compte, ce qui a «sauvé» la votation sont les mesures d'accompagnement décidées par le parlement, soit la garantie de salaires minimum et de bonnes conditions de travail. Il incombe maintenant aux autorités et aux partenaires sociaux de veiller à ce que ces garanties soient respectées pour tous les salariés.

Quel sera désormais le sort de la demande d'adhésion à l'UE déposée il y a treize ans à Bruxelles? Faut-il la ranger définitivement ad acta ou la maintenir en vie en tant que seconde option de politique européenne? Les avis sont partagés. La gauche y voit une perspective européenne, les radicaux une relique gênante, l'Union démocratique du centre une bête noire. Tous réclament un nouveau rapport du Conseil fédéral sur la politique européenne, avant les élections législatives d'octobre 2007. ROLF RIBI